

**RÉPONSES DE GAZIFÈRE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 6 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE POUR LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES DE GAZIFÈRE INC. POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017, DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDES DE MODIFICATION DES TARIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 ET DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020**

**PRINCIPES D'ÉVALUATION DE LA BASE DE TARIFICATION**

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0199](#);
  - (ii) Pièce [B-0200](#);
  - (iii) Pièce [B-0214](#), p. 4 et 5;
  - (iv) Tableau comparatif des amortissements de l'année témoin 2019 et des valeurs nettes au 31 décembre 2019;
  - (v) Tableau comparatif des amortissements de l'année témoin 2020 et des valeurs nettes au 31 décembre 2020.

**Préambule :**

- (i) Gazifère présente le tableau d'amortissement pour l'année témoin 2019;
- (ii) Gazifère présente le tableau d'amortissement pour l'année témoin 2020;
- (iii) Gazifère présente le tableau d'allocation des coûts pour l'établissement des soldes des actifs réglementés et non réglementés pour l'année témoin 2019 (p. 4) et l'année témoin 2020 (p. 5);
- (iv) À partir des pièces B-0199 et B-0214, la Régie compile le tableau comparatif suivant :

	Année témoin 2019			Année témoin 2019		
	Valeur nette au 31 décembre 2019			Amortissement		
	Pièce B-0199 GI-41, Doc 1.1	Pièce B-0214 GI-44 Doc 4, p.4	Écart	Pièce B-0199 GI-41, Doc 1.1	Pièce B-0214 GI-44 Doc 4, p.4	Écart
<b>Actifs réglementés</b>						
482 Amélioration locatives	781,8	784,0	(2,2)	67,5	66,0	1,5
483 Équipement de bureau	267,8	250,4	17,4	42,5	42,6	(0,1)
484 Matériel roulant	873,4	622,6	250,8	107,5	109,5	(2,0)
488 Équipement de communication	194,6	191,7	2,9	62,4	62,4	-
490 Équipement informatique post 2008	98,5	72,4	26,1	137,2	133,0	4,2
491 Équipement informatique - autres logiciel	248,3	242,2	6,1	81,8	87,2	(5,4)
491 Équipement informatique - Logiciel CIS	1 095,6	1 066,1	29,5	194,4	204,3	(9,9)
491 Équipement informatique - WAMS	114,0	125,9	(11,9)	18,9	12,6	6,3
<b>Total</b>	<b>3 674,0</b>	<b>3 355,3</b>		<b>712,2</b>	<b>717,6</b>	

(v) À partir des pièces B-0200 et B-0214, la Régie compile le tableau comparatif suivant :

	Année témoin 2020 Valeur nette au 31 décembre 2020			Année témoin 2020 Amortissement		
	Pièce B-0200 GI-41, Doc 1.2	Pièce B-0214 GI-44 Doc 4, p.5	Écart	Pièce B-0200 GI-41, Doc 1.2	Pièce B-0214 GI-44 Doc 4, p.5	Écart
<b>Actifs réglementés</b>						
482 Amélioration locatives	795,1	809,8	(14,7)	132,0	119,5	12,5
483 Équipement de bureau	242,0	220,6	21,4	30,1	34,1	(4,0)
484 Matériel roulant	1 070,3	818,4	251,9	119,0	120,1	(1,1)
488 Équipement de communication	135,9	132,9	3,0	62,7	62,7	-
490 Équipement informatique post 2008	64,6	36,9	27,7	133,1	134,8	(1,7)
491 Équipement informatique - autres logiciel	241,2	226,0	15,2	104,0	113,1	(9,1)
491 Équipement informatique - Logiciel CIS	1 283,1	1 242,3	40,8	214,9	226,2	(11,3)
491 Équipement informatique - WAMS	121,3	139,4	(18,1)	21,8	15,4	6,4
<b>Total</b>	<b>3 953,5</b>	<b>3 626,3</b>		<b>817,6</b>	<b>825,9</b>	

### Demandes :

1.1 Pour chacune des catégories d'actifs réglementés présentées au tableau de la référence (iv), veuillez expliquer les écarts entre les données des pièces B-0199 et B-0214 pour les valeurs nettes au 31 décembre 2019.

### Réponse 1.1 :

Gazifère présente la pièce GI-44, Document 4, dans laquelle les données des années 2019 et 2020 ont été mises à jour. Les soldes de la nouvelle pièce sont identiques entre les pièces GI-41, Documents 1.1 et 1.2 ainsi que GI-44, Document 4. L'erreur provient d'un ajustement en fin de parcours qui a été effectué dans les pièces maîtres (GI-41, Documents 1.1 et 1.2) et que Gazifère a oublié d'ajuster dans la pièce GI-44, Document 4.

Cependant, en ajustant la pièce GI-44, Document 4, en prenant les données au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 2020 (au lieu des données au 31 décembre 2018 et 2019), Gazifère a remarqué que les pourcentages d'allocation aux activités non réglementées étaient légèrement supérieurs pour deux actifs en 2019 et quatre actifs en 2020.

Les écarts découlent de deux erreurs. Dans le premier cas, il y a eu une mauvaise allocation des actifs avant 2016 affectant ainsi deux actifs. Dans le second cas, Gazifère a oublié d'allouer une portion de retraits d'actifs aux activités non réglementées, et ce, pour deux actifs également.

Les écarts qui découlent de ces deux erreurs ont peu d'impact sur les tarifs, qui sont légèrement inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. Gazifère ne requiert toutefois pas

**d'ajuster cet élément de coût étant donné la non-matérialité de l'impact, qui est à son détriment.**

1.2 Pour chacune des catégories d'actifs réglementés présentées au tableau de la référence (v), veuillez expliquer les écarts entre les données des pièces B-0200 et B-0214 pour les valeurs nettes au 31 décembre 2020.

**Réponse 1.2 :**

**Veillez vous référer à la réponse de la question 1.1 de la présente demande de renseignement.**

## PRÉVISION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

2. **Références :**
- (i) Pièce [C-ACEFO-0035](#), p. 8;
  - (ii) Pièce [B-0298](#), p. 8;
  - (iii) Tableau sur l'évolution du nombre de clients au 31 décembre depuis 2015.

**Préambule :**

- (i) L'ACEFO présente une comparaison des prévisions et du nombre réel de clients des dernières années pour apprécier le caractère raisonnable du taux de croissance du nombre de clients prévu dans le présent dossier.
- (ii) « La colonne 3 de la pièce B-0167, GI-38, Document 1.1, présente le nombre de clients prévus au 31 décembre 2018 lors de la préparation de la Cause tarifaire 2019-2020. Dans tous les dossiers tarifaires, les prévisions de l'année en cours servent toujours de base de référence à la préparation du budget.

*Le nombre réel de clients au 31 décembre 2018 est de 42 570. Les explications de ce nombre inférieur à la prévision seront présentées dans le cadre du dossier de la fermeture réglementaire 2018. Cependant, il faut retenir que deux (2) phénomènes exceptionnels non prévisibles ont eu un impact sur le nombre de clients de Gazifère en 2018, soit les inondations de 2017 et les tornades de 2018. » [nous soulignons]*

- (iii) À partir des pièces C-ACEFO-0035 et B-0298, la Régie compile le tableau suivant :

Période se terminant le	Clients						Explication des écarts
	Prévu		Réel		Écart prévu vs réel		
	Nombre	Var. (%)	Nombre	Var. (%)	Nombre	%	
2015-12-31	41 017		41 108		91	-0,2%	
2016-12-31	42 379	3,3%	41 620	1,2%	-759	1,8%	
2017-12-31	42 383	0,0%	42 262	1,5%	-121	0,3%	Inondations
2018-12-31	43 128	1,8%	42 570	0,7%	-558	1,3%	Tornade
2019-12-31	43 647	1,2%					
2020-12-31	44 365	1,6%					

**Demandes :**

2.1 Veuillez confirmer que les informations présentées à la référence (ii) sont adéquates.

**Réponse 2.1 :**

**Gazifère le confirme. Conséquemment, les informations présentées à la référence (iii) sont adéquates, cependant il aurait fallu ajouter le terme « inondations » dans la colonne « Explications des écarts », à la ligne portant sur l'année 2018.**

2.2 Veuillez fournir un tableau similaire à la référence (ii) pour les volumes.

**Réponse 2.2 :**

**Gazifère comprend que la question porte sur la référence (iii) plutôt que (ii).**

Période se terminant le	Volumes						Explications des écarts
	Prévu		Réel normalisés		Écart prévu vs réel		
	Volumes	Var. (%)	Volumes	Var. (%)	Volumes	%	
12/31/2015	168,194		169,305		1,111	-0.7%	
12/31/2016	169,936	1.0%	168,885	-0.2%	(1,051)	0.6%	
12/31/2017	169,944	0.0%	173,972	3.0%	4,028	-2.3%	Inondations
12/31/2018	168,871	-0.6%	187,780	7.9%	18,909	-10.1%	Tornade, Inondations
12/31/2019	177,765	5.3%					
12/31/2020	181,802	2.3%					

2.3 La Régie comprend que Gazifère fournira de plus amples informations sur les écarts dans le cadre de la phase 5 du présent dossier. Veuillez cependant préciser comment les événements climatiques exceptionnelles identifiés à la référence (ii) ont affecté le nombre de clients et les volumes de Gazifère.

**Réponse 2.3 :**

**Les inondations survenues en 2017 ont forcé Gazifère à procéder à des interruptions de services pour un certain nombre de clients pendant une période de temps variant entre quelques jours et plusieurs mois.**

**En raison des délais de reconstruction ou de rénovation vécus par les sinistrés, Gazifère a été informée uniquement dans le courant de l'année 2018 de la perte définitive de 37 clients.**

**Ainsi, les pertes de clients associées à cet événement ont été principalement perceptibles en 2018 et ce, malgré le fait que les volumes aient été amputés (via les coupures de services temporaires ou continues) dès 2017.**

Il est également important de noter que les prévisions de 2018 ont été établies au printemps 2017, soit au même moment où les inondations sévissaient. Ainsi, ne disposant pas de suffisamment d'informations sur les conséquences à long terme de cet événement, aucun ajustement particulier n'a été effectué durant la préparation ou le traitement du dossier tarifaire 2018. Cela vient expliquer le fait que l'impact des événements de l'année 2017 se fait ressentir principalement dans les résultats réels de l'année 2018.

Au moment de l'élaboration de la prévision 2019, les clients perdus en 2018 ont été pris en considération.

Quant aux impacts associés au passage de la tornade dans la région de l'Outaouais au mois de septembre 2018, Gazifère confirme avoir perdu deux clients en 2018 découlant de cet événement climatique exceptionnel. De plus, plusieurs clients ont subi des interruptions de service de gaz naturel temporairement en 2018, ayant ainsi pour effet de réduire les volumes de gaz naturel en cours d'année. Ainsi, les volumes et le nombre de clients, bien que d'ampleur très modeste, ont également été affectés par les tornades en 2018.

2.4 Dans le contexte où le nombre réel de clients tend à être inférieur aux estimations de Gazifère, veuillez indiquer si elle prévoit modifier son approche dans l'élaboration de ses prévisions dans le futur. Veuillez élaborer.

**Réponse 2.4 :**

Gazifère a déjà effectué un changement important dans son approche pour l'élaboration des prévisions futures du nombre de clients. Ce nouveau modèle de prévision est plus précis et a été utilisé pour une première fois lors de l'établissement du nombre de clients pour l'année 2019. En effet, Gazifère utilisait principalement les données historiques auparavant pour prévoir le nombre d'additions de clients.

Dans le cadre du dossier tarifaire 2019-2020, Gazifère a modifié sa méthode et utilisé une grille basée sur chacun des projets de développement résidentiel connus. Cette façon de faire est plus précise en ce sens qu'elle accorde une importance plus marquée aux informations provenant du marché. Gazifère complète ainsi sa prévision en y ajoutant celle associée aux activités de conversion, de même qu'un niveau de croissance normal du marché.

Cela dit, les prévisions d'un petit distributeur tel que Gazifère demeurent toujours tributaires des activités d'un ou de quelques entrepreneurs. En effet, il est important de noter que les prévisions dépendent des hypothèses retenues, selon les connaissances du moment. À titre d'exemple, les projections pour l'année 2019 ont été définies entre les mois

de janvier et de mai 2018. Il s'agit d'une problématique particulièrement importante au moment de prévoir les additions de clients résidentiels provenant du marché de la nouvelle construction. En effet, malgré nos efforts, il est ardu de prévoir précisément les projets de construction qui seront réalisés. Chaque année, au moment de l'établissement des prévisions, plusieurs entrepreneurs en construction tentent encore de faire l'acquisition de terrains, ce qui peut parfois prendre plusieurs années; plusieurs entrepreneurs visent souvent les mêmes espaces. Quel entrepreneur aura les terrains convoités ? Est-ce que le projet sera au gaz naturel ? Quand prévoit-on débiter la construction ? Ces dernières questions demeurent souvent sans réponse au moment d'effectuer les projections de ses additions de clients.

À cet égard, en 2018, Gazifère s'attendait à voir s'ajouter un certain nombre de clients dans le cadre du projet Ruisseau Chelsea (dans le cas d'un des deux entrepreneurs initiaux au projet d'extension du réseau à Chelsea). Cependant, la vente de ce projet à un autre entrepreneur a retardé les additions de clients associées à ce projet. Les prévisions des années 2017 et 2018 ne se sont pas concrétisées et seront plutôt constatées en 2019. Ce projet est aujourd'hui en construction à bon rythme, mais le décalage dans la réalisation du projet a eu un effet relativement important en 2018 (écart de plus de 200 clients).

Cet exemple démontre la grande fluctuation qui peut se produire pendant une année donnée. Le nombre de clients du projet sera atteint et il est possible que le rythme de construction soit plus important dans les prochaines années que celui prévu initialement (nombre de nouveaux clients par année). Cependant, le retard vécu pour ce projet a affecté de manière notable les résultats de 2018.

2.5 Veuillez indiquer les avantages et les inconvénients à adopter une approche plus conservatrice dans l'élaboration de vos prévisions.

#### Réponse 2.5 :

L'élaboration d'une prévision des volumes annuels est tributaire principalement de deux éléments, soit le nombre de clients et les volumes par client.

La variation du nombre de clients touche principalement le secteur résidentiel, puisque c'est dans ce secteur de marché que le nombre d'additions de clients est le plus important. Or, l'ajout d'un client résidentiel a pour effet d'accroître les volumes d'environ 1 670 m<sup>3</sup>. À cet effet, Gazifère réfère la Régie à la pièce GI-38, Document 1, page 1 de 2. On y dénote, pour le secteur résidentiel, des volumes totalisant 67 386 000 m<sup>3</sup> pour un total de 40 350 clients. Ainsi, on peut conclure que pour 100 clients, il y aurait un effet sur les volumes de 167 000 m<sup>3</sup>.

Les volumes prévus pour l'année 2019 sont de 177 765 000 m<sup>3</sup>. Ainsi, un écart de 100 clients a un effet très limité sur la prévision volumétrique de Gazifère, soit de 0,01 %. L'écart de 558 clients en 2018 a donc eu un effet moyen de l'ordre de 0,05 % sur la prévision volumétrique.

Gazifère considère que cet écart reste modeste, bien qu'il puisse paraître important lorsqu'évalué par la loupe du nombre d'ajouts de clients. Même en le regardant sous l'angle du nombre de clients, l'écart de 558 clients en 2018 représente un écart de seulement 1,3 % entre ce qui était prévu et le réel.

Enfin, comme le démontrent les résultats des volumes pour les années 2017 et 2018, malgré un nombre de clients moins élevé qu'anticipé, les volumes ont été nettement supérieurs aux prévisions, soit de l'ordre de 2,3 % et de 10,1 % respectivement. En 2016, les volumes étaient sensiblement au même niveau que ceux prévus, alors que l'écart du nombre de clients était plus important, soit à près de -759 clients.

Cela démontre que les volumes sont affectés par d'autres éléments, tel que le type d'ajouts de clients (résidentiel vs commercial), l'ampleur de la consommation des nouveaux clients, ainsi que la variation des volumes de clients existants via notamment l'ajout de charges, l'efficacité énergétique ou l'utilisation accrue des équipements en place, découlant de la vivacité économique.

Dans certains cas, ces éléments ont peu d'effet sur les résultats de l'entreprise. En effet, lorsque les volumes proviennent d'écarts dans le secteur industriel, les revenus par m<sup>3</sup> sont tellement faibles que l'écart a un impact largement moins significatif que lorsqu'il s'agit d'un écart portant sur les volumes associés aux tarifs 1 ou 2. Or, il appert que les volumes réels de ces derniers tarifs ont été supérieurs à ceux prévus pour l'année 2018. Ainsi, rien n'indique que l'approche actuelle adoptée par Gazifère dans l'élaboration de ses prévisions engendre des problématiques nécessitant qu'elle soit revue.

À la lumière des résultats des dernières années, une approche plus conservatrice aurait pour incidence de favoriser l'atteinte d'un trop perçu ou d'en augmenter l'ampleur. Gazifère considère donc que sa méthodologie d'établissement des prévisions est adéquate et qu'il n'est pas requis d'adopter une approche plus conservatrice.